

Sortons la tête de l'eau !



La Maison dans la Loire, œuvre de Jean-Luc Courcoult © Liberliger

point de vue...

En contexte de basse altitude, estuaires et littoraux sont exposés par nature à la montée des eaux ainsi qu'aux inondations du fleuve et aux submersions de la mer. Sur ces espaces, des réflexions tentent de concilier aménagement du territoire et prise en compte de cette réalité. Ces démarches interrogent la flexibilité des outils et des choix d'aménagement et tentent de dessiner les trajectoires du possible en scénarisant le territoire. Cette logique se dresse ainsi contre les recours systématiques, tout en s'appuyant sur un nouveau paradigme, le « vivre avec l'eau ». Ce choix implique de faire appel à des formes d'adaptations variées, s'éloignant parfois des solutions rigides comme l'endiguement.

Plus globalement, cette flexibilité suppose de se référer à un équilibre délicat entre la conservation de ce qui structure le territoire (activités économiques, aménagements, infrastructures, écosystème) et la marge de manœuvre nécessaire pour intégrer les changements devenus inexorables. Plutôt que de chercher à enrayer les aléas, cette approche conduit pour partie à vouloir limiter leurs effets perturbateurs tout en composant avec l'incertitude des projections à long terme.

qu'entend-on par « résilience » ?

La résilience est entendue comme la capacité d'une société ou d'un territoire à absorber et assimiler une perturbation (ici la submersion) tout en conservant sa structure de base. Alors que la résistance cherche à s'opposer frontalement à la perturbation, d'autres processus composent avec en cherchant à en réduire les impacts. C'est une recherche continue d'équilibre entre toutes les composantes d'un territoire et entre les approches locale et globale. Aujourd'hui, l'enjeu est de favoriser la résilience des territoires face aux risques dans un contexte d'évolutions à plusieurs niveaux (ex. : changement climatique, crises environnementales, économiques ou démographiques).

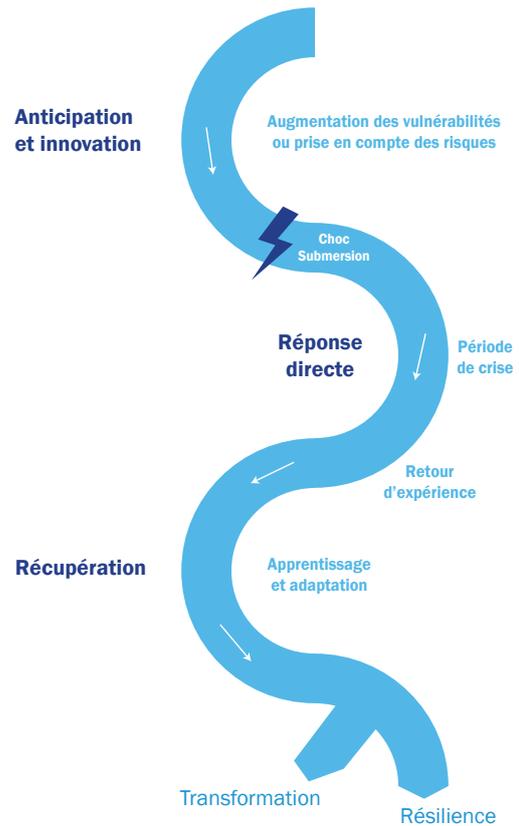
un éventail de solutions

L'adaptation se retrouve à la fois dans des politiques d'orientation, des documents de planification de l'espace, ou sous la forme de mesures concrètes présentées dans le schéma ci-contre. Face à l'eau, dans un contexte de vulnérabilité, nombreuses sont les solutions pouvant être utilisées. La spécificité de chaque territoire appelle à jongler avec ces solutions tout en essayant de les articuler correctement pour qu'elles ne perdent pas en efficacité. L'infrastructure n'est pas la seule réponse, elle peut être complétée par des solutions de gestion du foncier, l'accompagnement des populations ou la transformation des modes de vie.

les échelles de temps et d'espace

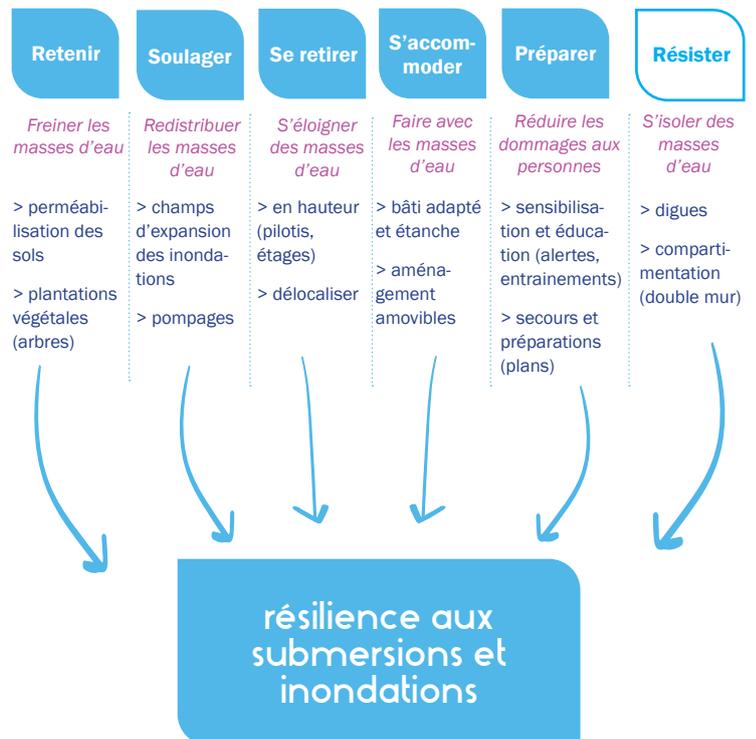
Certaines de ces solutions réclament un temps de mise en place particulier, c'est notamment le cas des champs d'expansion des inondations, ces espaces endigués rendus à la mer ou au fleuve afin que l'eau ne déborde pas en zone à risques. De nombreuses négociations avec les usagers ainsi que des expertises hydrauliques sont nécessaires pour mener à bien cette action. En général, ces solutions sont fonction de l'urgence qu'il y a à les déployer, du coût qu'elles représentent pour les collectivités, mais aussi de l'approbation politique et sociale qu'elles nécessitent. Ces critères permettent de prioriser les mesures d'adaptation dans le temps. Cependant, l'échelle spatiale est aussi cruciale à prendre en compte, car certaines solutions peuvent s'appliquer à une échelle communale à l'image de la perméabilisation des sols, quand d'autres nécessitent une mise en œuvre à l'échelle de l'intercommunalité, voire bien au-delà, comme la relocalisation de bâtis vulnérables.

les grands principes de la résilience sur le territoire face au risque submersion



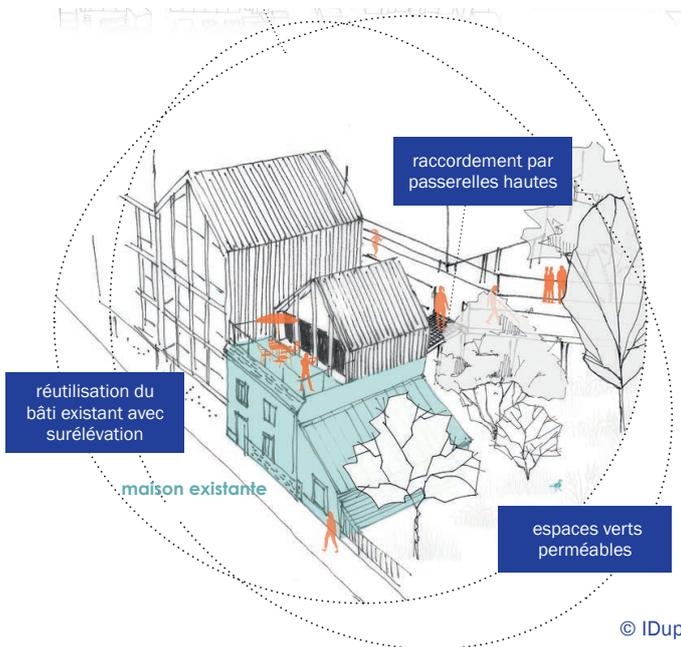
d'après Holling (2001) et CEREMA (2014)

éventail des stratégies adaptatives et mesures

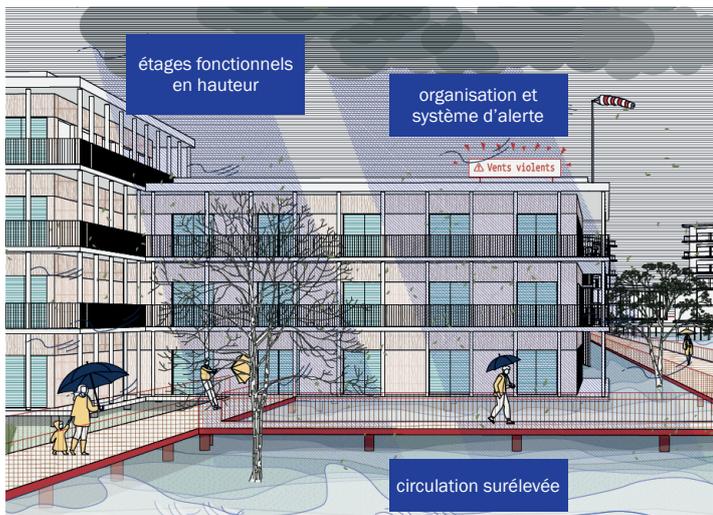


Il est possible (souvent souhaitable) de mettre en résonance différentes stratégies à différentes échelles de temps...

des réponses architecturales variées pour vivre avec la présence de l'eau



© IDup



© Sanna Baldé

l'infrastructure n'est pas la (seule) réponse

des outils adaptés	l'humain	l'aménagement
<ul style="list-style-type: none"> organe spécifique de gouvernance gestion adaptée du sol et du foncier 	<ul style="list-style-type: none"> informer, sensibiliser, accompagner faire avec l'existant transformer progressivement 	<ul style="list-style-type: none"> soigner le rapport au sol et animer les rez-de-chaussées un quartier à l'identité propre connecté au reste de la ville donner sa place à l'eau, désimpermeabiliser

Mieux aménager les territoires exposés aux risques naturels

s'adapter

Le site Halluard Gautier à Saint-Nazaire était l'un des sites d'études d'un concours d'idée national organisé par l'État. L'objectif de cette démarche était de faire émerger de nouvelles approches dans la conception du renouvellement urbain des sites exposés, en faisant du risque un levier de projet au service de la réduction de leur vulnérabilité.

Ce site de 8 ha exposé au risque de submersion marine fait l'objet d'un périmètre spécial au Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), car il présente de forts enjeux : secteur sous-exploité, il bénéficie d'une situation stratégique à proximité immédiate de la gare, du centre-ville et de la zone industrialo-portuaire et constitue une des dernières réserves foncières de la ville.

Redonner de la place à l'eau

Porté par le Conservatoire du littoral, un projet prospectif interroge l'avenir de la digue à Corsept dans un contexte l'adaptation au changement climatique. Entre le bourg et la Loire, l'avenir de cet espace poldérisé composé de prairies humides et utilisé pour l'agriculture est mis en discussion. Il s'agira de mener différentes études (hydrauliques et sociales), afin d'explorer les possibilités (restauration des continuités écologiques, mise en place d'une zone d'expansion des crues, etc.).

Déménager et repenser les espaces face aux risques et à la perspective de montée des eaux

À Mindin (Saint-Brevin-les-Pins), sous l'impulsion d'un plan de prévention de risques littoraux (PPRL), la délocalisation d'établissements médico-sociaux est actée depuis 2019. Une double question se pose : d'un côté la destination des établissements dans le département, de l'autre, la requalification de cet espace à risques. Il faudra redoubler d'imagination pour penser l'avenir de ce site les pieds dans l'eau.

Concilier risque d'inondation et recyclage foncier à Redon

La presqu'île de Redon est au cœur du projet urbain Confluences 2030, destiné à renouveler l'attractivité des quartiers portuaires. À la pointe de la presqu'île, entre canal, Vilaine et marais, l'opération de reconversion de la friche Garnier a le défi de concilier le renouvellement de la ville sur elle-même et la prise en compte des inondations en zone PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation). Différentes solutions sont envisagées : surélévation des quais, station de pompage, digue et protections amovibles... Si l'équation est complexe, l'ambition est bien de transformer ces contraintes en dynamiques positives.

carte blanche à...

RozO architecture

Séverine Roussel architecte-paysagiste et maître de Conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette
Philippe Zourgane, architecte-paysagiste, chercheur au Centre de recherche en architecture au Goldsmith College de Londres



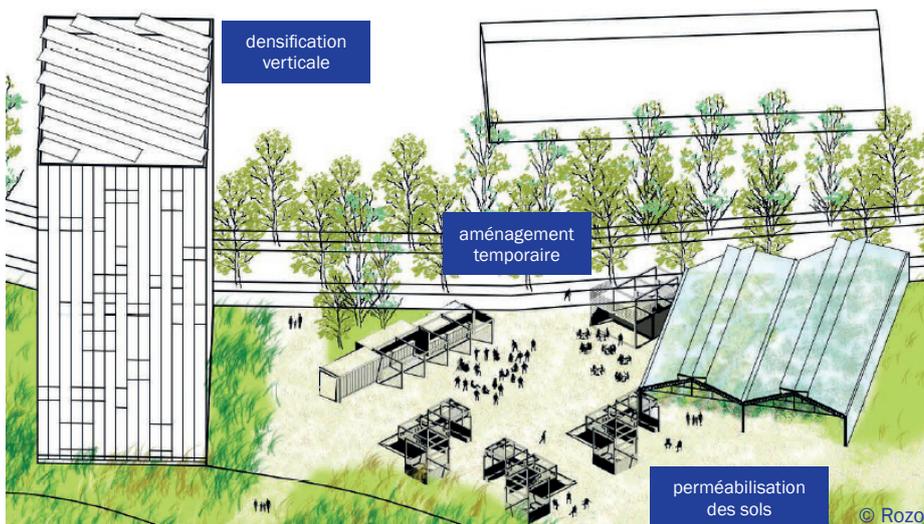
Les limites d'une approche de la question du risque par la technique : le besoin de nouveaux imaginaires

Les incertitudes concernant l'évolution du climat et la hausse du niveau des mers, le contexte de forte diminution des budgets publics et en parallèle l'urbanisation sans cesse croissante de beaucoup de territoires amènent de nombreux acteurs à questionner la pensée de contrôle de la nature qui domine jusqu'à présent pour explorer des démarches d'adaptation sur le long terme.

Pour accompagner cette démarche d'adaptation, l'évolution des imaginaires nous semble être un sujet majeur dont l'importance reste sous-estimée. Aujourd'hui, l'artificialisation des sols associée aux phénomènes naturels liés au réchauffement climatique soumettent les territoires à des évolutions fortes face à l'eau où la réponse technique ne suffit plus ou n'est plus tenable. Dans ce contexte, en tant que concepteurs, nous sommes convaincus de la nécessité d'explorer des démarches d'adaptation sur le long terme en repensant l'habitabilité ou le mode d'habiter de ces territoires. Ces démarches à l'échelle d'un territoire large sont complexes à mettre en œuvre et difficiles à être acceptées. L'absence d'un nouvel imaginaire porteur d'une vision qui donne envie est un vrai frein à l'action.

S'inscrire dans un monde en mouvement

Cette réflexion nécessaire sur les nouveaux imaginaires implique aussi de dépasser la simple réponse à un problème : la réflexion du projet doit venir d'échelles beaucoup plus larges que celle de la commande (un terrain, un quartier) car la question n'est pas : comment continuer à vivre, à penser la ville, le territoire de façon identique mais en se protégeant ? La question est : quelle évolution de nos modes de vie doit-on opérer ? L'idée est de sortir d'une « approche par le risque » pour s'orienter vers la vision d'un monde en mouvement, en perpétuelle variation. Comment concevoir des trajectoires plutôt que des dessins figés ? Telle est à notre sens l'enjeu à venir.



save the date

« **Sortons la tête de l'eau** »
Colloque le mercredi 9 novembre 2022
Alvéole 12 à Saint-Nazaire

Programme à venir

voir aussi...

[DJAMENT-TRAN, G., LE BLANC, A., LHOMME, S., RUFAT, S., REGHEZZA-ZITT, M., 2011. « Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire ». 2011. hal-00679293]

[ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, 2020. « Mise en perspective opérationnelle : la constructibilité en zone inondable », rapport de novembre 2020]

[RUFAT, S., 2011. « Critique de la résilience pure », hal-00693162]

[VILLAR, C., DAVID, M., 2014. « La résilience, un outil pour les territoires ? », CEREMA, séminaire IT-GO Rosko, août 2014]

[Holling, C.S., 2001. Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems. Ecosystems 4, 390-405.]

[concours AMITER - (Ré)-aménager le ville inondable, PUCA : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/catalogue_amiter_web.pdf]

vient de paraître



addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédacteur.rice.s en chef :

Florian Drouaud, Eve-Angélique Moytier

Comité de rédaction :

Claude Maillère, Marie Pouplet

Conception graphique :

Sandra Biguet

Responsable de publication :

Pierre Vionnet

Dépôt légal : 2^e trimestre 2022

Site internet : www.addrn.fr